

TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2^{ème} CLASSE

CONCOURS INTERNE ET DE TROISIÈME VOIE

SESSION 2016

ÉPREUVE D'ETUDE DE CAS

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Étude de cas portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.

Durée : 4 heures

Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES, HYGIÈNE, RESTAURATION

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.
- ♦ Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) **autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier** ne doit apparaître dans votre copie.
- ♦ Pour la rédaction, seul l'usage d'un stylo à encre soit noire, soit bleue est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- ♦ Pour les dessins, schémas et cartes, l'utilisation d'une autre couleur, crayon de couleur, crayon gris, est autorisée le cas échéant.
- ♦ L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte

**Le sujet comprend 28 pages
Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant

- ♦ Vous préciserez le numéro de la question et le cas échéant de la sous-question auxquelles vous répondrez.
- ♦ Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas...

Vous êtes technicien principal territorial de 2ème classe, conseiller en prévention de la commune de Préventiville (30 000 habitants).

Suite à divers incidents et accidents du travail à la piscine municipale, concernant les agents techniques et les caissiers/cabiniers, une étude approfondie des risques professionnels est demandée par le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

Pour amorcer cette démarche, vous devez préparer les éléments suivants, à l'aide des documents du dossier :

Question 1 (4 points)

Au regard de la fiche de poste des caissiers/cabiniers (ANNEXE B), donnez les principaux risques et les mesures de prévention associées.

Question 2 (3 points)

Vous disposez d'une partie de la Fiche de Données de Sécurité du produit Adilon B. Sur le modèle de notice de sécurité (ANNEXE A), rédigez celle du produit en question. Au besoin, vous dessinerez les pictogrammes.

Question 3 (2 points)

Au regard de la fiche de poste des agents techniques de la piscine municipale (ANNEXE C), énoncez l'ensemble des besoins en formation.

Question 4 (5 points)

a) Dans une note, vous définirez l'intégralité de la sécurité incendie à mettre en place à la piscine, vous nommerez notamment le type d'ERP (Etablissement Recevant du Public) dont elle fait partie.

b) Vous joindrez à votre note le plan 1, en y portant les différents éléments à mettre en place.

Question 5 (6 points)

Vous proposerez un protocole qui permettra d'évaluer le risque chimique dans son intégralité ainsi que les mesures de prévention correspondantes. Ce protocole doit pouvoir être utilisé dans des services autres de la commune que la piscine municipale.

Liste des documents joints :

- Document 1 :** « Fiche de Données de Sécurité (FDS) du produit Adilon B » - société BAYROL - 26 janvier 2015 - 6 pages
- Document 2 :** « Code du travail, Obligations de l'employeur en matière de sécurité » - *www.legifrance.gouv.fr* - consulté le 2 février 2016 - 2 pages
- Document 3 :** « Etablissements recevant du public (ERP) » - *Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie* - 11 février 2013 - 4 pages
- Document 4 :** « Evaluation des risques chimiques » - *INRS* - consulté en novembre 2015 - 7 pages
- Annexe A :** Modèle de notice de sécurité - 2 pages - 2 exemplaires dont un à rendre avec la copie
- Annexe B :** Fiche de poste caissier/cabinier - 1 page
- Annexe C :** Fiche de poste agent technique piscine municipale - 1 page
- Plan 1 :** Plan de la piscine - format A4 - 2 pages - 2 exemplaires dont un à rendre avec la copie

L'annexe A et le plan 1 en format A4 utiles pour répondre respectivement aux questions 2 et 4b sont fournies en deux exemplaires. Vous agrafez un exemplaire à votre copie même si vous n'avez pas traité la question. Le deuxième exemplaire est un exemplaire de secours, le cas échéant.

Veillez à ne faire apparaître aucun signe distinctif sur les annexes jointes à votre copie.

Documents reproduits avec l'autorisation du CFC

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.